



A Créteil, le 9 mars 2017

Chapitre 3 : la parole est d'argent, le silence endort...

Madame la directrice,

Notre tract du 02 février posait le constat d'une **carence de communication** et vous demandait d'apporter des **réponses claires et concrètes** aux questionnements de l'équipe.

Lors de la réunion d'antenne du 06 février, vous avez pris l'**engagement** pour la seconde fois de **rédiger des propositions** de notes de service relatives à la nouvelle organisation du SPIP94 version 2.0.

Depuis c'est « Erreur 404 : **organisation du SPIP Introuvable !** ».

- Sur la procédure incident, les cadres feront-ils eux-mêmes des recadrages pour palier les carences du TGI ?
- Sur les modalités de suivi, est-il maintenant « has been », de définir une fréquence de suivi dans nos rapports ?
- Sur le PSE, allez-vous communiquer sur des corrections apportées au dispositif ou à la procédure de traitement des incidents ?

De manière générale **allez-vous enfin formaliser votre projet de service en respectant les instances du dialogue social ?** Votre équipe sera-t-elle associée à la réflexion sur les engagements de service que vous porterez au nom du SPIP ?

La remise en cause permanente des pratiques et de l'organisation actuelle du service sans perspective, sans visibilité, sans positionnement ou objectif affirmé crée un environnement professionnel négatif et insécurisant pour tous !

Mme la Directrice, « il est des silences trop longs qui finissent par endormir ». (Jean Jaurès)

La CGT SPIP 94